Observatoire québécois du loisir

BULLETIN

VOLUME 23, NUMÉRO 1 - 2025

L'évolution des dépenses municipales en loisirs et culture des grandes villes québécoises de 2014 à 2022

Par **Jocelyn Garneau,** Ph.D., professionnel à l'Observatoire québécois du loisir

Chaque année, le Gouvernement du Québec et Données Québec rendent disponible un ensemble de rapports sur les finances des municipalités de la province. Pour les professionnelles et professionnels en loisir ainsi que pour les élus municipaux responsables des dossiers loisirs et culture, un document est particulièrement intéressant : le ***Rapport financier des organismes municipaux***. Ce rapport contient des données sur la répartition des dépenses municipales (aussi appelées « charges ») dans différents postes, dont les loisirs et la culture. Ces données permettent d'analyser les trajectoires des municipalités en matière de dépenses relatives aux loisirs et à la culture sur leur territoire. Elles permettent aux municipalités d'établir des comparaisons avec des milieux similaires et de mieux percevoir où elles situent les loisirs dans l'échelle de leurs priorités. Le présent bulletin fait suite au ***Bulletin, vol. 22 nº 16*** paru au printemps 2025. Il porte exclusivement sur l'analyse des charges en loisirs et culture des 10 plus grandes villes au Québec [1].

Les charges en loisir et culture au Québec

En 2022, année la plus récente pour laquelle il a été possible d'obtenir des données au moment de rédiger ce bulletin, les charges en loisirs et culture de l'ensemble des municipalités au Québec équivalaient à 3,217 milliards $. Si on compare à l'ensemble des charges municipales au chapitre des postes de dépenses, c'est tout près de 13 % de l'argent municipal qui va aux loisirs et à la culture. C'est un chiffre assez constant depuis quelques années, selon le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2021).

Sur les 3,217 milliards $ en loisirs et culture, plus de la moitié (52 %) provient des dix plus grandes villes du Québec, qui sont les seules ayant une population de plus de 100 000 habitants. Ce sont la métropole, Montréal, ainsi que quelques villes avoisinantes, soit Laval, Longueuil et Terrebonne. Ce sont aussi la capitale nationale, Québec, et sa voisine, Lévis, ainsi que les pôles urbains de quelques régions : Sherbrooke, Gatineau, Trois-Rivières et Saguenay. L'analyse qui suit porte exclusivement sur les dépenses en loisirs et culture de ces dix villes.

Ces données permettent de suivre l'évolution de l'importance accordée aux loisirs et à la culture dans les grands centres de population du Québec.

Charges en loisirs et culture *per capita*

La locution *per capita* signifie « par personne ». Ainsi, les charges municipales *per capita* peuvent être considérées comme une mesure du degré de service reçu par un citoyen ou une citoyenne de la part de sa municipalité. Par exemple, une ville qui dépense annuellement 400 $ *per capita* en loisirs et culture offre probablement une gamme de services plus vaste qu'une ville qui en dépense 200. Évidemment, il s'agit d'une mesure quantitative. Elle ne tient pas compte d'autres mesures qualitatives, par exemple l'efficience de la dépense ou encore la correspondance des services aux attentes et besoins de la population. Le mode de prestation des services (direct, en partenariat ou en impartition) peut également exercer une influence sur les dépenses comptabilisées.

Le Graphique 1 présente les charges en loisirs et culture des dix plus grandes villes du Québec de 2014 à 2022. Les données ont été ajustées en dollars de 2014[2]. Cet ajustement permet de déterminer si l'augmentation des charges ne sert qu'à compenser l'augmentation des coûts pour offrir les mêmes services, ou bien si elle constitue une augmentation réelle du niveau de service.

Montréal, Trois-Rivières et Saguenay se démarquent par leur haut niveau de dépenses en loisirs et culture *per capita*. Les villes qui se situent en queue de peloton restent toutefois au-dessus de la moyenne provinciale pour l'ensemble des municipalités, qui varie entre 183,37 $ et 229,56 $[3] *per capita* pour la même période, soit de 2014 à 2022.

Les données du Graphique 1 ont été affectées par la COVID-19 durant les années de cette pandémie. On observe dans plusieurs grandes villes une chute radicale des dépenses en loisirs en 2020 et 2021. Trois-Rivières et Terrebonne sont les villes où la diminution des dépenses a été le plus marquée. La plupart des villes ayant effectué des coupures importantes durant cette période sont cependant revenues rapidement à leur niveau prépandémique en 2022, avec les exceptions notables de Saguenay et de Gatineau.

Graphique 1. Charges en loisir et culture *per capita* de 2014 à 2022, en dollars de 2014

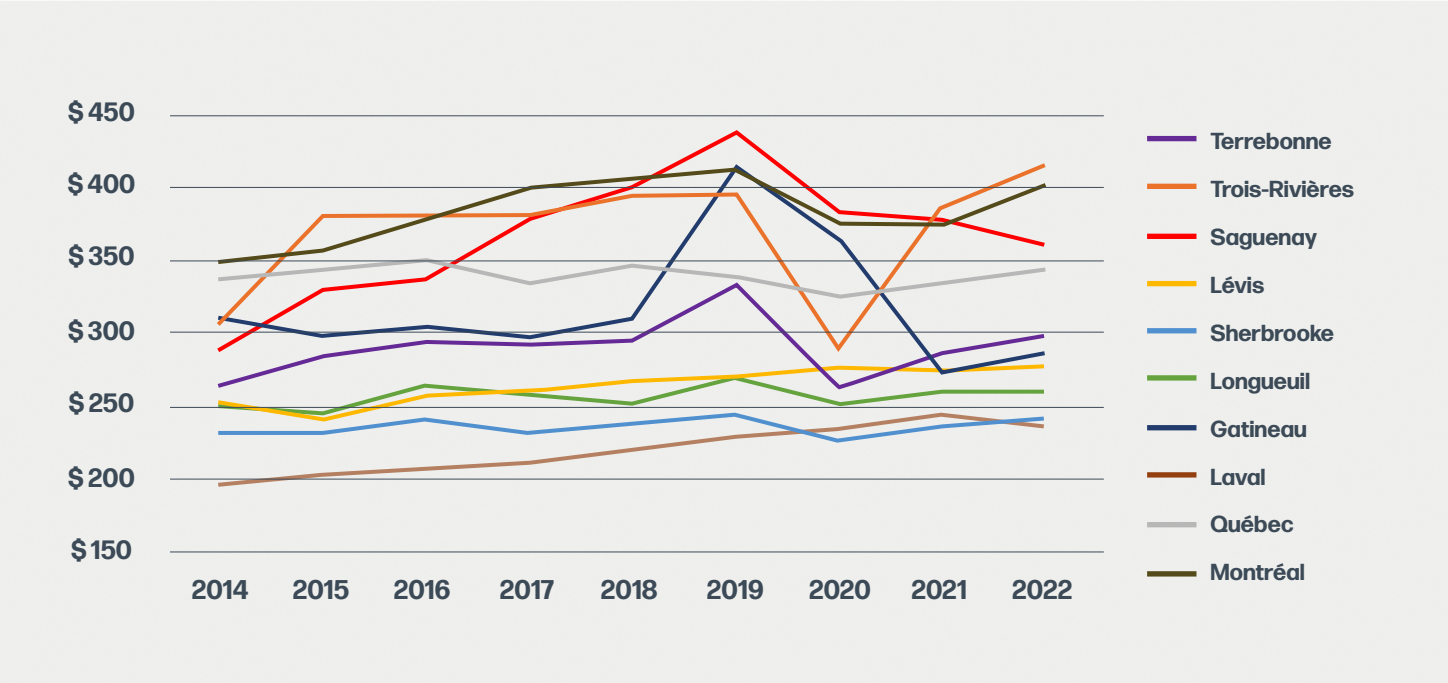

Le Graphique 2 montre qu'il existe des différences importantes entre les dépenses *per capita* en loisirs et culture des dix plus grandes villes québécoises. Sur neuf ans, en dollars constants de 2014, c'est Montréal qui est la grande championne des services en loisirs et culture avec une moyenne de 384 $ par citoyen.

La métropole est talonnée par Trois-Rivières avec 371 $, puis par Saguenay avec 366 $. À droite du graphique se retrouvent Laval avec 220 $, Sherbrooke avec 235 $ et Longueuil avec 257 $.

Graphique 2. Les charges *per capita* moyennes de 2014 à 2022, en dollars de 2014

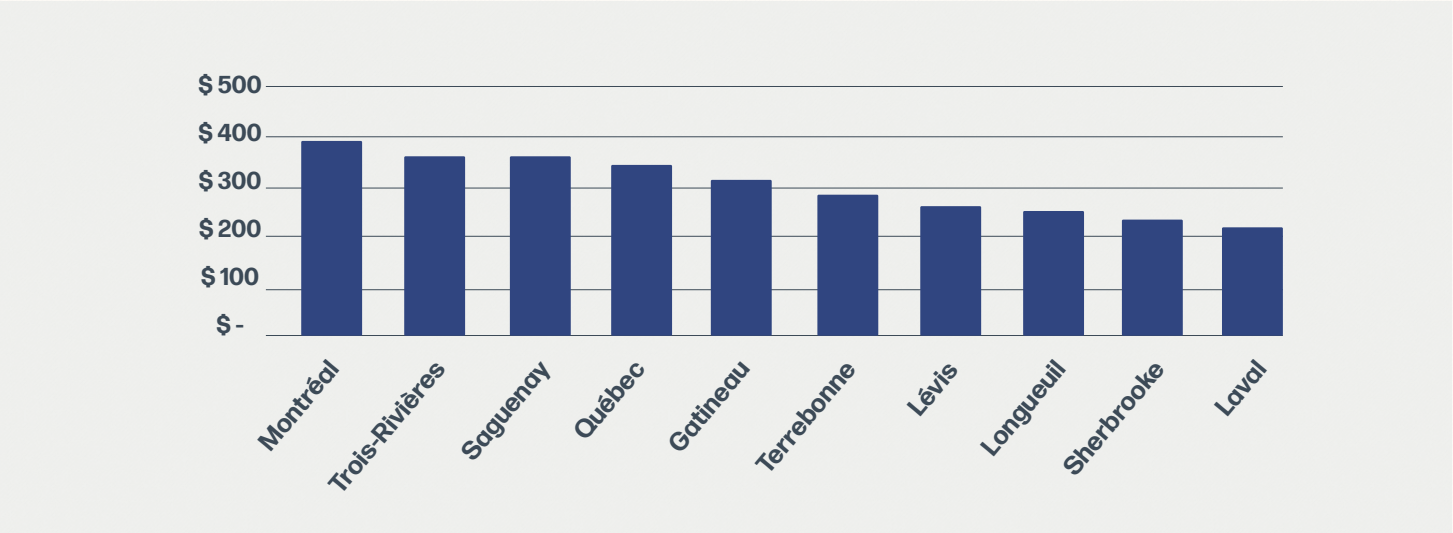

Si la métropole apparaît comme la championne des dépenses en loisirs et culture sur son territoire, où il semble que ces domaines d'intervention constituent une priorité politique, le Graphique 3 apporte quelques nuances.

La proportion loisirs-culture (LC)

Le Graphique 3 présente une mesure que nous avons appelée « proportion LC ». Cette mesure représente la proportion des charges municipales totales affectées aux loisirs et à la culture. On l'obtient en divisant les charges en loisirs et culture par les charges totales de la municipalité pour une année donnée. Cette mesure constitue une indication de la place que prennent les dépenses en loisirs et culture dans le budget de la municipalité.

Graphique 3. Proportion des charges municipales en loisir et culture sur les charges totales - Moyenne de 2014 à 2022

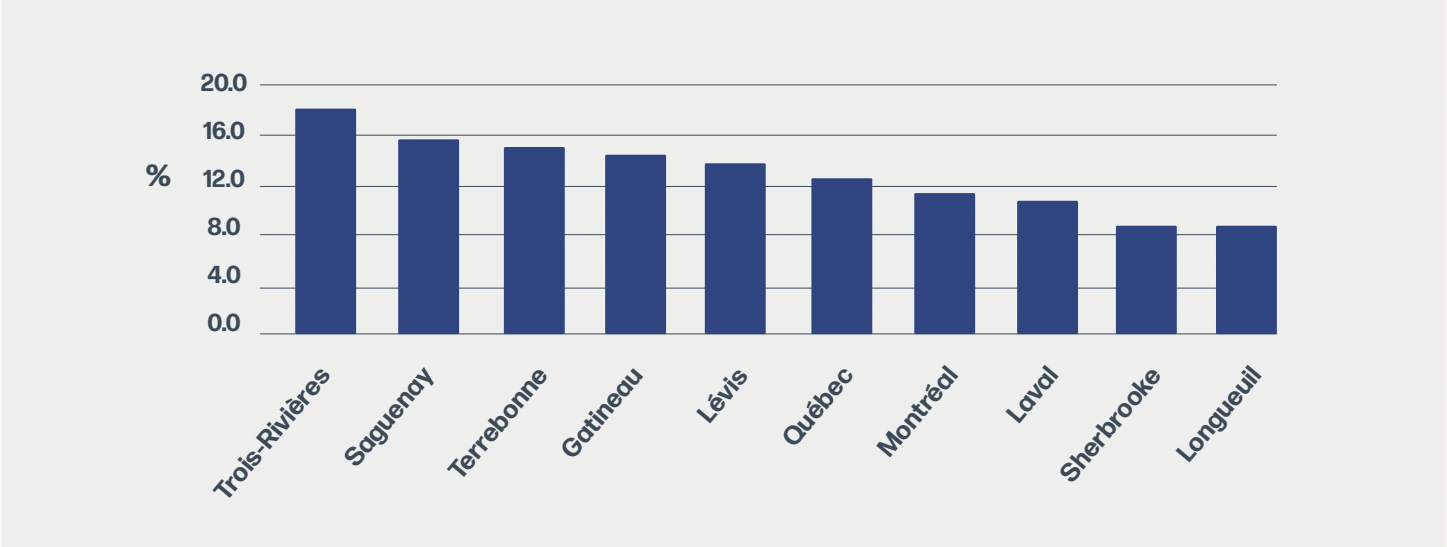

Dans ce graphique, Trois-Rivières est championne avec une proportion moyenne de 18 % sur neuf ans. Suivent Saguenay (16 %) et Terrebonne (15 %). Montréal, pourtant première en dépenses *per capita*, se classe septième avec 11 %. Laval, qui était dernière dans le graphique précédent, arrive juste derrière Montréal avec à peine quatre dixièmes de moins que la métropole. Cette inversion au classement semble être l'effet de l'immense budget de Montréal, qui fait en sorte que même si une moins grande part de celui-ci est attribuée aux loisirs et à la culture, l'administration municipale offre quand même le niveau de services le plus élevé des grandes villes de la province.

Le Graphique 4 montre l'évolution de la proportion LC de 2014 à 2022. Mis à part la diminution de 2019 à 2020 due à la pandémie, on remarque pour toutes les villes une augmentation de 2014 à 2015[4]. Mais cette croissance est artificielle, due probablement à la modification d'une norme comptable qui a eu pour effet de réduire les sommes comptabilisées comme charges totales pour l'année 2015 . Cette diminution élève la proportion LC sans qu'il y ait eu de véritable augmentation des dépenses en loisirs et culture.

Graphique 4. Proportion des charges en loisir et culture sur les charges municipales totales

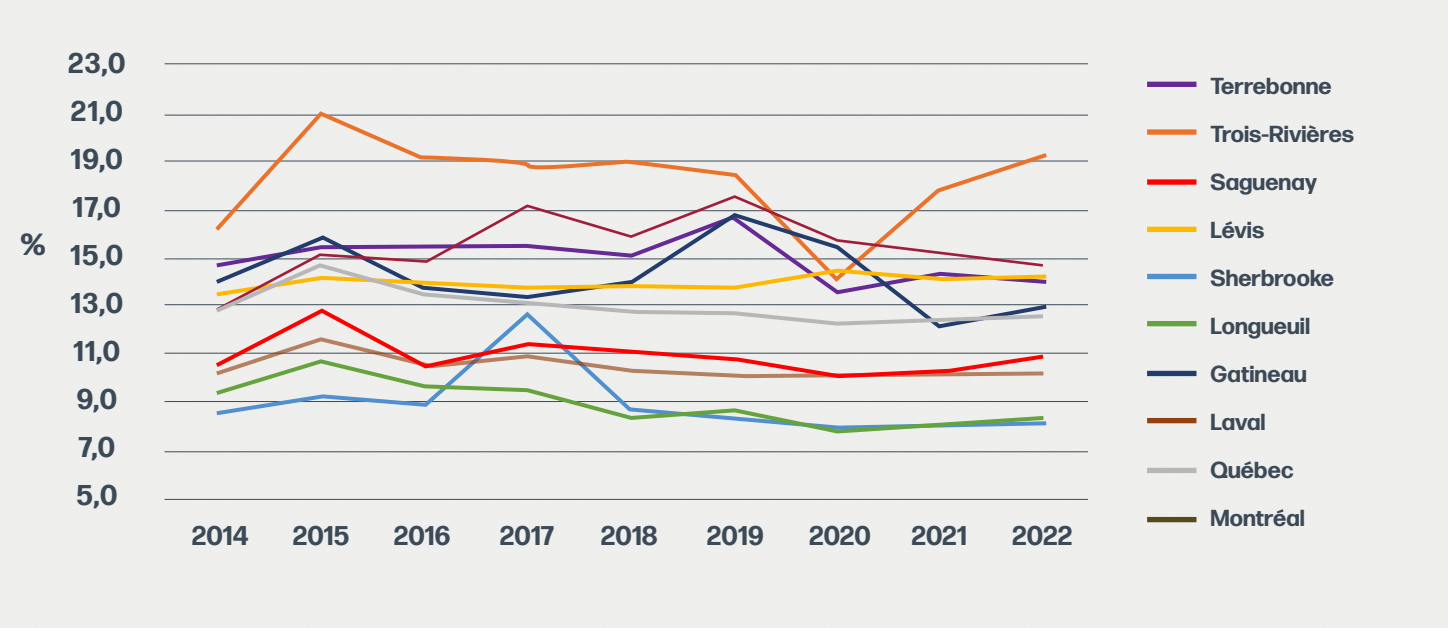

Certains pics dans le Graphique 4 posent d'importants points d'interrogation. À Trois-Rivières, en 2015, les dépenses en loisirs et culture ont bondi de presque 10,7 millions $ par rapport à l'année précédente. En 2017, les charges en loisirs et culture de Saguenay ont augmenté de plus de 6 millions $ par rapport à l'année précédente, tandis que les charges totales diminuaient de plus de 7 millions. En 2019, dans la même ville, on a investi presque 8 millions $ de plus en loisirs et culture qu'en 2018. À Sherbrooke, en 2017, les dépenses en loisirs et culture sont restées pratiquement au même niveau qu'en 2016, tandis que les charges totales diminuaient sur papier de presque 127 millions $, ce qui explique le sommet de la ligne bleue. Finalement, Gatineau a injecté 33,5 millions $ de plus en loisirs et culture en 2019 par rapport à 2018.

Un autre graphique (Graphique 5) permet de savoir quelles villes ont augmenté l'importance des loisirs et de la culture dans leur budget au fil des années.

Graphique 5. Augmentation des charges municipales de 2014 à 2022

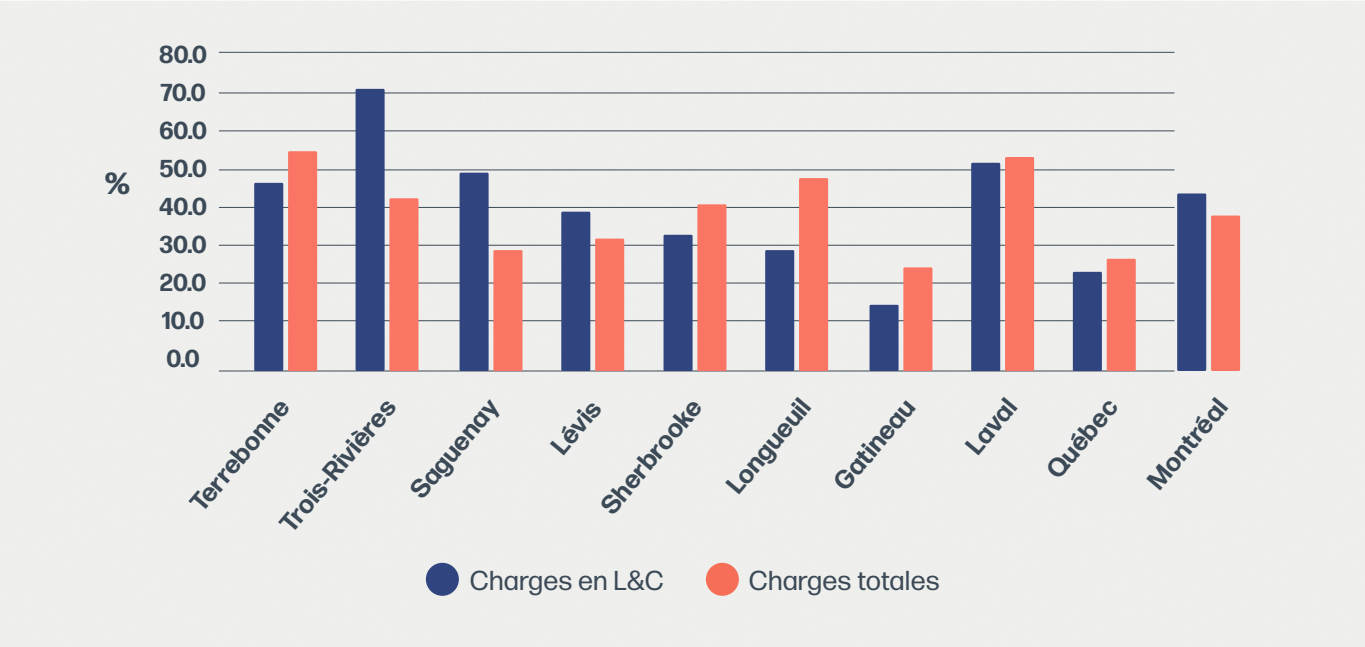

Ce graphique compare l'évolution des charges en loisirs et culture de 2014 à 2022 à celle des charges municipales totales pour les mêmes années. Cette comparaison permet d'observer un bilan positif pour les villes de Trois-Rivières (71 % vs 44 %), Saguenay (50 % vs 31 %), Lévis (40 % vs 33 %) et Montréal (44 % vs 39 %), où les dépenses en loisirs et culture ont augmenté davantage, en moyenne, que leurs dépenses totales. Dans les autres villes, c'est l'inverse : la proportion des dépenses en loisirs et culture par rapport aux dépenses totales a diminué de 2014 à 2022.

De 2002 à 2022

En 2014 paraissait un bulletin de l'Observatoire québécois du loisir (**vol. 11, nº 16**) sur le même sujet, où on analysait les dépenses des grandes villes en loisirs et culture de 2002 à 2012. On peut ainsi constater que, depuis 2002, les dépenses en loisirs et culture des principales municipalités québécoises ne cessent d'augmenter. En 2002, la moyenne des charges en loisirs et culture *per capita* pour les dix villes atteignait à peine 175 $. En 2022, cette moyenne s'élevait à 372 $, soit presque 200 $ de plus (en dollars courants). Suivant l'IPC, ce montant peut être converti en dollars constants de 2002, ce qui donne 246 $[5] .

Même en tenant compte de la flambée des prix et de l'augmentation considérable de la population des grandes villes depuis 2002, l'augmentation des sommes investies en loisirs et culture est manifeste.

Cette analyse sur une plus longue période permet aussi de remarquer que Montréal maintient depuis longtemps sa position de tête pour les dépenses en loisirs et culture *per capita*. Gatineau et Québec, qui se démarquaient au début des années 2010 par leur augmentation fulgurante dans ce poste de dépenses, n'ont pas maintenu le cap : elles se distinguent moins en 2022. Trois-Rivières, qui a amorcé son « virage » loisirs et culture en 2005, ne semble pas avoir ralenti l'allure. Elle est en 2022 en deuxième position pour les dépenses *per capita*. Et elle est première pour la proportion LC, où elle domine depuis 2002.

Conclusion

Les données permettent de constater l'importance qu'ont prise les dépenses en loisirs et culture pour les gouvernements locaux que sont les grandes villes québécoises. Évidemment, ces dépenses sont des investissements, en ce qu'elles favorisent le développement du tissu social, l'amélioration de la santé

globale des individus, l'embellissement des milieux et l'augmentation de la valeur foncière, pour ne mentionner que quelques effets bénéfiques.

De la volonté politique aux limitations financières d'une ville, en passant par des catastrophes naturelles frappant le territoire, de nombreux facteurs peuvent influencer les sommes que les municipalités investissent en loisirs et culture chaque année.

Malgré tout, le portrait qui vient d'être présenté indique qu'en général, et malgré tout ce qui pourrait les pousser vers le bas, les dépenses en loisirs et culture augmentent constamment, d'année en année. Et dans de nombreux cas, la croissance excède l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation, ce qui semble indiquer que le niveau de service que les citoyens et les citoyennes reçoivent est en augmentation depuis 2014 dans ces milieux.

Tableau 1. Synthèse des augmentations/diminutions des charges en loisirs et culture des grandes villes québécoises de 2014 à 2022, en dollars de 2014

	Charges *per capita* en 2014	Charges *per capita* en 2022 (dollars de 2014)	Augmentation/ Diminution
Trois-Rivières	307,42 $	417,70 $	35,9 %
Saguenay	288,01 $	361,42 $	25,5 %
Laval	197,29 $	237,39 $	20,3 %
Montréal	350,17 $	403,55 $	15,2 %
Terrebonne	264,19 $	297,80 $	12,7 %
Lévis	251,54 $	277,74 $	10,4 %
Longueuil	249,58 $	259,21 $	3,9 %
Sherbrooke	231,25 $	239,79 $	3,7 %
Québec	337,51 $	343,87 $	1,9 %
Gatineau	309,98 $	286,37 $	-7,6 %

Référence

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2021a). *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. Québec : Gouvernement du Québec

Notes de bas de page

1 - Pour obtenir des détails sur les méthodes et les sources de données qui ont servi à produire les graphiques de ce bulletin, voir la section « Notes méthodologiques » à la page 2 du *Bulletin, vol. 22 no 16*. Vous pouvez aussi adresser vos questions à oql@uqtr.ca.

2 - En utilisant l'Indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada.

3 - En dollars constants ajustés à l'année 2014.

4 - Les équipes du MAMH n'ont malheureusement pas été en mesure de confirmer cette hypothèse.

5 - Autrement dit, on ajuste le montant en fonction de l'augmentation des prix pour offrir le même service en 2022 par rapport à 2002. Pour ce faire, on utilise l'Indice des prix à la consommation (IPC).